



Falsification d'une carte grise

Par **gladys777**, le **09/04/2011** à **17:26**

Bonjour,rnrnSuite à l'achat (auprès d'un particulier) d'un véhicule. La Carte Grise obtenue, les nom/prénom ne correspondent pas au nom de la personne qui m'a vendu le véhicule. En toute vraisemblance, le propriétaire de 2nd main a ni déclarer, ni immatriculer, ni assurer le véhicule qu'il a acheté un plus tôt au 1 er propriétaire (lequel est hors de cause car il a produit et déclarer la vente du véhicule tout comme il faut).rnrnque faire en cas de falsification de la carte grise?

Par **mimi493**, le **09/04/2011** à **17:29**

Ou simplement, il n'avait aucun droit de vendre le véhicule !